

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

« Faire vivre l'art photographique »

Le ministère de la Culture a décerné à la commune le label du bicentenaire de la photographie. Portée par deux passionnés d'art photographique, la célébration débute en septembre pour un an.



Michel Paradinas, photographe professionnel et Johann Baranger, maire, passionné de photographie, lancent la saison des expositions. PHOTO : CO

Passionnés de photographie, Michel Paradinas, photographe professionnel et Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux, lancent la saison des expos photos. Ils annoncent qu'à partir du 1^{er} septembre 2026 et jusqu'au 30 septembre 2027, Saint-Pardoux-Soutiers portera le label du bicentenaire de la photographie, accordé par le ministère de la Culture et s'inscrira dans la programmation officielle.

Quand commence la saison estivale des expos photos ?

Michel Paradinas : « La première est celle d'Anthony Hamidovic, du 22 mai au 5 juillet dans le parc Lucienne-et-Gaston-Dupont. Quatre autres vont s'échelonner juste en novembre, elles seront toutes en extérieur dans le parc, et deux autres seront visibles à Ardin.

« Mais l'événement marquant pour Saint-Pardoux c'est que de septembre 2026 à septembre 2027, on va

fêter le bicentenaire de la photographie et Saint-Pardoux est l'une des rares communes des Deux-Sèvres à être labellisée.

« Cela va nous permettre d'avoir plus de crédibilité auprès des éventuels partenaires que l'on risque de solliciter pour fêter ce grand anniversaire. »

Quelles ont été vos motivations pour demander ce label ?

Johann Baranger : « Nos motivations, c'est d'être dans la continuité de ce qu'on propose avec Michel depuis trois ans autour de la photographie et des arts graphiques lors du salon d'hiver.

« C'est aussi en rapport avec ce qu'on aime, moi, je suis photographe amateur, Michel est photographe professionnel, c'est un domaine qu'on connaît bien. Le bicentenaire de la photographie est une opportunité, à Saint-Pardoux on a vivement souhaité être de la partie, notre dossier

a été déposé en janvier, et on a reçu la réponse de notre labellisation la semaine dernière. Donc, ce qui nous motive, c'est évidemment de faire vivre l'art photographique en milieu rural. »

Quels sont les projets liés à cette labellisation ?

J.B. : « Le projet tourne autour de deux axes principaux : la présentation d'expositions toute l'année, puisque la labellisation débute en septembre. Durant un an, on va proposer des expositions dans le cadre de cette labellisation avec les partenaires comme Diaphane, pôle photographique, ou la médiathèque du patrimoine et de la photographie pour ne dire que les principaux.

« Le deuxième axe, c'est de proposer des résidences d'artistes dans la commune, mais plus largement en Gâtine, sur une thématique qui serait la photographie industrielle. On permettrait à deux photogra-

phes, Eric Chauvet de Niort et Sylvain Bonniol de Nantes, d'aller faire de la photo dans deux entreprises partenaires de ce projet pour produire une série qui parlerait du territoire à travers ces deux entreprises ou industries et à travers aussi les hommes qui font ces entreprises ou industries. »

Comment rendre accessible ce travail sur la photo ?

J.B. : « En plus des deux principaux axes défendus dans notre dossier, on ne s'interdit pas de proposer des temps d'échanges, des expositions en intérieur durant l'hiver 2027 et aussi des ateliers pour faire vivre la photographie auprès des habitants. Que ce soit la photographie numérique, l'argentine sur l'histoire de la photographie, à travers des expositions, mais aussi des ateliers. Que pourront proposer la microfolie ou la bibliothèque par exemple. »